

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
14/10/2022

Date d'affichage
14/10/2022

Objet de la délibération
<b>Finances -</b> Délibération modificative Budget annexe forêt fonctionnement n°2

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Claude GAULARD donnant pouvoir à Margaux PRAOM  
Jean-Baptiste MALIVERNAY donnant pouvoir à Karine GOMES  
Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL

Absente :

Maud WASNER

Violette SEGARD a été désignée Secrétaire de séance.

**Sur proposition de la commission finance et de l'adjointe Mme Violette SEGARD :**

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 24/03/22 approuvant le budget primitif et les budgets annexes,

Vu la délibération 2022 05 02 « Budget forêt - affectation du résultat de l'exploitation 2021 » du conseil municipal du 24/05/22,

Vu l'avis favorable de la commission 1 *Affaires générales* du 11/10/22,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

L'ouverture de crédits supplémentaires est rendue nécessaire pour faire face aux différentes dépenses supplémentaires d'ici la fin de l'année.

En section fonctionnement dépenses et recettes, budget forêt, il convient notamment de prendre en compte les dépenses et recettes suivantes :

COMPTE	DESIGNATION	BUDGET VOTE	BUDGET MODIFIE	ECART
<b>DEPENSES - CHAPITRE 011</b>				
62878	Remboursement de frais à des tiers	90 000,00	91 100,00	1 100,00
<b>DEPENSES - Chapitre 023</b>				
23	Virement à la section investi	25 159,94	60 159,94	35 000,00
<b>RECETTES - Chapitre 70</b>				
7022	Coupe de bois	140 000,00	234 237,29	94 237,29

	Total budgétisé avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses de fonctionnement	179 611,94	0	36 100,00	215 711,94
Total général des recettes de fonctionnement	272 202,37	0	94 237,29	366 439,66

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

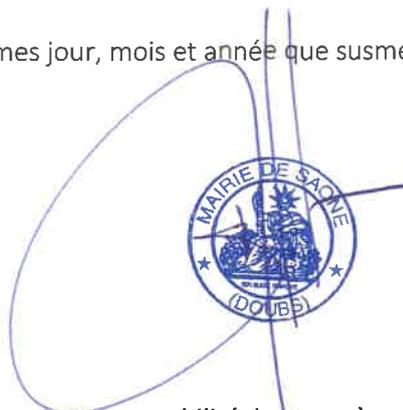
Le Conseil municipal

Par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DECIDE

- d'approuver la présente décision modificative.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.



Fait à Saône le 24/10/2022

Le Maire,

Benoit VUILLEMIN

*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

DELIBERATION TRANSMISE A :

- PREFECTURE
- TRESORERIE
- DGFIP DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 025-212505325-20221020-20221004-DE

## Conseil municipal du 20/10/2022 - Convocation du 14/10/22

2022 10 04 - DM Budget annexe forêt section fonctionnement n°2

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 19  
 Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES  
 pour : 22  
 contre : 0  
 abstention : 0

Présenté par le Maire à Saône, le 20/10/2022

Délibéré par les membres du conseil municipal, réunis en session à Saône le 20/10/2022

Nom	Prénom	POUVOIR donné à ...	SIGNATURES
BELLEVILLE	Marion		
CALVAT	Lylvian		
CASTILLON	Nathalie		
CUCHE	Jérôme		
GABLE	Marlène		
GAULARD	Claude	Margaux PRAOM	
GOMES	Karine		
GROSGURIN	Fanny		
JUAREZ	Emilio		
LE BRAS	Antoinette		
LECAILLE	Marc		
MALIVERNAY	Jean-Baptiste	Karine GOMES	
MARECHAL	Cyril		
MOREL	Christian		
NICOLAS	Franck		
PELLETIER	Charles-Emmanuel		
PRAOM	Margaux		
RAHON-SIMON	Delphine	Christian MOREL	
RIGAL	Philippe		
SAUVONNET	Nadine		
SEGARD	Violette		
VUILLEMIN	Benoit		
WASNER	Maud		

- ABS -

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 25/10/2022.  
 À Saône, le 24/10/2022



Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20221020-20221004-DE